LE RETARDATAIRE À LA PRIÈRE DU VENDREDI DOIT-IL ACCOMPLIR LA PRIÈRE DU DHOHR OU CELLE DU VENDREDI ?

Publié par Cheikh Abdul'Aziz Ibn Baz. Publié dans Prière du vendredi



S'il atteint la dernière inclinaison, il complète en tant que prière du vendredi
Cheikh Abdul'Aziz Ibn Abdillah Ibn Baz

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.







Télécharger | 0min 52

Question :
Quel est le jugement de celui qui entre dans la mosquée au moment de la dernière unité de la prière du vendredi et n'atteint que l'inclinaison ? Doit-il compléter sa prière en tant que prière du vendredi [en rattrapant une unité] ou du dhohr [en rattrapant 3 unités] ?

Réponse :

Celui qui rejoint l'imam dans la prière du vendredi au moment de la deuxième inclinaison la complète en tant que prière du vendredi, et ce d'après ce qui est rapporté du Prophète (صلى الله عليه وسلم) qui a dit : « **Celui qui atteint une inclinaison de la prière du vendredi, qu'il en ajoute alors une à celle-ci et sa prière sera ainsi complète.** » et il a dit : « **Celui qui atteint une inclinaison de la prière a certes atteint la prière.** ». Et la prière s'atteint par l'inclinaison. Donc s'il arrive et que l'imam est incliné, il s'incline alors avec lui, puis lorsque l'imam accomplit les salutations, il se lève et rattrape l'unité de prière qu'il a manquée. Et il est affranchi de la lecture de la fatiha [lors de la première unité] car il a manqué la station debout et sa prière est valide.

[Fin de la réponse de Cheikh Abdul'Aziz Ibn Baz, qu'Allah lui fasse miséricorde]

 **Source :** binbaz.org.sa/noor/7522



S'il n'atteint que les dernières prosternations ou seulement le tashahhud, il accomplit alors la prière du dhohr
Cheikh Abdul'Aziz Ibn Abdillah Ibn Baz
ibnbaz.org.sa | إذا لم يدرك المسبوق من صلاة الجمعة إلا السجود أو التشهد

Question :
Si j'entre dans la mosquée lorsque l'imam accomplit la prière du vendredi et qu'il est assis pour le tashahhud, dois-je alors accomplir la prière du vendredi (2 unités) ou du dhohr (4 unités) ?

Réponse :

Si celui qui est en retard n'atteint de la prière du vendredi que la prosternation ou le tashahhud, il doit alors accomplir la prière du dhohr et non pas celle du vendredi, car la prière ne s'atteint que par une inclinaison d'après la parole du Prophète (صلى الله عليه وسلم) : « **Celui qui atteint une inclinaison de la prière a certes atteint la prière.** »[Rapporté par Al Boukhary

et Muslim] ainsi que sa parole : « **Celui qui atteint une inclinaison de la prière du vendredi, qu'il en ajoute alors une à celle-ci et sa prière sera ainsi complète.** ». Nous savons donc, d'après ces deux hadiths, que celui qui n'atteint pas une inclinaison de la prière du vendredi l'a alors manquée et doit prier le dhohr. Et Allah est le Garant de la réussite.

[Fin de la réponse de Cheikh Abdul'Aziz Ibn Baz, qu'Allah lui fasse miséricorde]

 **Source :** binbaz.org.sa/fatawa/1303

 Traduit et publié par an-nassiha.com